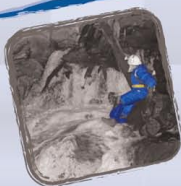


Agir ensemble en loisir !



CONSEIL
QUÉBÉCOIS
DU
LOISIR



Représentation | Concertation | Recherche | Formation | Information



Organisation d'événement | Relations internationales | Promotion



Chapitre de :



Avec le soutien de :

Éducation,
Loisir et Sport
Québec

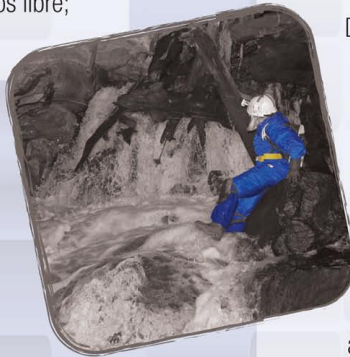
Qui sommes -nous?

Une mission

Le Conseil québécois du loisir contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec.

Cette mission globale est soutenue par quatre orientations fondatrices soient :

- Représenter les organismes nationaux de loisir;
- Regrouper et appuyer la concertation des intervenants en loisir;
- Défendre le droit aux loisirs et au temps libre;
- Favoriser l'accessibilité aux loisirs.



Une vision

Un Québec, devenu une société de référence en matière de loisir, qui reconnaît et soutien l'apport positif et spécifique des loisirs et du temps libre comme éléments essentiels de la qualité de vie individuelle, familiale et communautaire, ainsi que leurs contributions aux plans culturel, social, économique et environnemental.

Un réseau

Les 45 organismes nationaux de loisir et leur réseau de membres individuels ou collectifs sont l'expression de l'engagement social en loisir de milliers de citoyens qui bénévolement, appuyés par des travailleurs dévoués, consacrent leur temps libre à une cause. L'accessibilité pour tous à des activités de qualité en loisir est le fil conducteur de cette vaste prise en charge de l'organisation du loisir par les citoyens.

Des organismes nationaux, des unités régionales de loisir et de sport, des municipalités, des institutions ainsi que des organismes locaux, régionaux et des individus sont membres du Conseil.

Par ailleurs, le CQL convie les représentants des milieux associatif, régional, municipal, institutionnel et gouvernemental à participer à la réalisation d'événements majeurs tels que le Forum québécois du loisir et les suivis au Congrès mondial du loisir Québec 2008, ainsi que le Prix de journalisme en loisir. Ils participent également au Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec, au Mécanisme de concertation sur les enjeux de pérennisation et de développement des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air ou encore dans le cadre du Réseau québécois de ressources en formation.



Forum québécois du loisir



Le Forum québécois du loisir, rencontre biennale du monde québécois du loisir organisée par le Conseil québécois du loisir et ses partenaires, aborde les grands enjeux du loisir et du temps libre dans la société québécoise. À chacune des éditions, des centaines de partenaires, venant de divers milieux, réfléchissent autour de thèmes tels que l'accessibilité, l'emploi, le bénévolat, la vie associative et, plus largement, la contribution du loisir à la société. En 2011, le 5^e Forum québécois du loisir s'intéressera à la visibilité et au poids des enjeux du loisir public et associatif sur la place publique et l'espace médiatique.



Pour plus d'information :

www.loisirquebec.com/forum

Congrès mondial du loisir Québec 2008



Le Conseil en collaboration avec ses partenaires, a été l'hôte du 10^e Congrès mondial du loisir, le plus important congrès mondial du loisir réalisé à ce jour, selon l'Organisation mondiale du loisir.



Le 10^e Congrès mondial du loisir a pris fin avec l'adoption de la Déclaration de Québec. Vous pouvez la télécharger et y adhérer, rejoignant ainsi les 4 468 participants au Congrès, le CQL et les 45 organisations nationales de loisir, à cette adresse :

www.loisirquebec.com/declaration



Plus de 600 communications ont été présentées aux congressistes. Elles se retrouvent sur le site du Congrès :

www.loisirquebec2008.com

Programme de formation en animation en loisir et en sport



Dès 2007, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par l'entremise du Secrétariat au loisir et au sport, reconnaît la responsabilité du Conseil québécois du loisir pour assurer le développement concerté du Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec (PFALSQ) qui vise à établir un standard collectif de qualité en animation et à répondre aux difficultés de recrutement, de formation et de rétention du personnel qui touchent les organisations.

Le Programme comprend entre autres le Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (DAFA), une formation de base destinée aux futurs animateurs qui s'implante graduellement dans les milieux de loisir. Le DAFA est un gage de qualité pour les milliers d'enfants qui fréquentent les lieux et les activités de loisir et de vacances au Québec.



D'autres formations sont en cours d'élaboration, notamment une formation en accompagnement pour les personnes handicapées.

Pour obtenir plus d'information sur le PFALSQ et le DAFA, pour consulter la liste des organisations agréées ou pour connaître le calendrier des formations, visitez

www.formation-animation.qc.ca

Réseau québécois de ressources en formation



Le Réseau québécois de ressources en formation propose plusieurs formations à l'intention des bénévoles et des salariés, particulièrement en loisir et en sport, afin qu'ils puissent acquérir des connaissances et développer des compétences par une formation de qualité, adaptée aux besoins et accessible dans chacune des régions du Québec. Ce Réseau s'est implanté sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les unités régionales de loisir et de sport dispensent les formations dans les régions du Québec.

Pour connaître les sessions de formation disponibles dans votre région :

www.loisirquebec.com/formation

Mécanisme de concertation sur les enjeux de pérennisation et de développement des sentiers et de lieux de pratique de plein air



À la demande et en appui aux organismes qu'il regroupe et représente, le Conseil québécois du loisir (CQL) achevait en octobre 2007 une recherche dressant le premier Portrait des enjeux liés au développement et à la pérennisation des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air (téléchargeable gratuitement : www.loisirquebec.com/enjeux).

Les résultats ont été présentés aux intervenants du milieu du loisir de plein air à l'occasion d'un séminaire qui a eu lieu en février 2008. Il fut alors adopté une position commune. Un deuxième séminaire a eu lieu en mars 2009 au cours duquel un mécanisme de concertation a été convenu afin de développer et mettre en œuvre une stratégie et des actions pour assurer la pérennité et le développement des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air.

Le Mécanisme de concertation sur les enjeux de pérennisation et de développement des sentiers et de lieux de pratique de plein air a pour objectif de :

- Construire une concertation durable des acteurs du loisir de plein air et les mobiliser;
- Provoquer une concertation gouvernementale en matière de loisir de plein air, dans laquelle le MELS assurera le leadership conformément à sa mission;
- Développer une vision commune des orientations et des axes d'intervention;
- Proposer des actions concertées en réponse aux différents enjeux soulevés;
- Sensibiliser la population aux enjeux du loisir de plein air.

Pour en savoir plus : www.loisirquebec.com/pleinair

Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air - normes, exigences et procédures



Reconnues par le gouvernement du Québec, chacune dans son domaine, comme l'organisme responsable de la régie et de la sécurité, les fédérations québécoises de plein air, en collaboration avec le Conseil québécois du loisir, ont travaillé de concert pour rendre accessible le Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air - normes, exigences et procédures, qui regroupe l'ensemble des connaissances relatives à la sécurité des pratiques disciplinaires. Le guide complet ou par discipline est disponible gratuitement pour téléchargement :

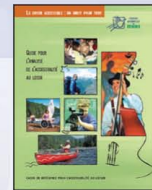
www.loisirquebec.com/formation

Prix de journalisme en loisir

Le Conseil québécois du loisir organise le Prix de journalisme en loisir qui vise à reconnaître l'excellence du travail des journalistes qui contribuent à faire mieux connaître l'apport des intervenants du milieu associatif dans le domaine du loisir, les diverses formes de loisirs pratiqués au Québec ou par des Québécois ainsi que les nombreux impacts du loisir notamment aux niveaux individuel, social, culturel, environnemental et économique. Ce prix annuel qui existe depuis plus de 25 ans est rendu possible grâce à la participation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Molson Coors.

www.loisirquebec.com/prix_journalisme

Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir



Le Conseil québécois du loisir et l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUCÉS), incluant une équipe de chercheurs et de partenaires du milieu, ont collaboré à la production du Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir. Celui-ci réunit :

- un cadre de référence pour l'analyse de l'accessibilité au loisir;
- un outil d'animation pour l'analyse de l'accessibilité au loisir - milieu municipal;
- l'accessibilité au loisir mesurée par la lorgnette des centres communautaires de loisir.

Ce Guide est téléchargeable gratuitement :

www.loisirquebec.com/accessible

Publications



Utilité sociale du loisir associatif
au Québec

www.loisirquebec.com/utilite



Édu-loisir

www.edu-loisir.com

De nombreuses publications telles que des mémoires, des bulletins, des recherches, un centre de documentation en matière d'intégrité de la personne, etc., sont disponibles sur notre site Internet : www.loisirquebec.com

Devenez membre!

- ✓ Pour faire partie du réseau du loisir;
- ✓ Pour être informé;
- ✓ Pour prendre part à l'action ;
- ✓ Pour soutenir nos actions;
- ✓ Pour agir ensemble en loisir!

Que vous soyez un organisme local ou régional à but non lucratif, une unité régionale de loisir et de sport, une municipalité, une institution, une entreprise, un étudiant, un bénévole ou un travailleur en loisir, il y a une place pour vous au sein du Conseil québécois du loisir!

Politique et formulaires d'adhésion au
www.loisirquebec.com/devenir_membre



CONSEIL
QUÉBÉCOIS
DU
LOISIR

Conseil québécois du loisir

4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2

Téléphone : 514 252-3132

Télécopieur : 514 252.30.24

Courriel : infocql@loisirquebec.com

www.loisirquebec.com

www.loisirquebec2008.com

www.formation-animation.qc.ca